



paiement del'indu de l'allocation adultes handicapés

Par **lunaela**, le **27/01/2010** à **22:50**

bonjour a tous je sollicite votre aide afin de faire valoir mes droits . Ma soeur est décédé en septembre 2009 aujourd'hui soit le 27 janvier 2010 je reçois un courrier de la caisse d'allocation familiales de la Seine Saint Denis .

Cette lettre mentionne que en tant que travailleur handicapé ma soeur bénéficié de l'allocation adultes handicapé mais que celle ci doit rembourser l'indu de ladite allocation s'élevant a un montant de 7000 euros.Il semble que cette créance remonte a mai 2005 il a fallut attendre le décès de ma soeur pour prendre acte de l'existence de cette créance c'est consternant .De plus ma soeur étais placé sous un régime de tutelle , n'étais- ce pas a sa tutrice de régler cela . ù

Dans l'attente d'une réponse